CAHIER SPÉCIAL VITIVINICULTURE

JUILLET 2022

OIV

Chers Partenaires et Membres,

Paul Luu, Secrétaire Exécutif de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 »

L'alimentation des hommes est ainsi faite que même si s'alimenter est avant tout destiné à permettre à nos organismes de disposer d'éléments indispensables à leur vie, il est une partie des aliments que nous mangeons et buvons, plutôt par plaisir. La production agricole issue de la vigne s'inscrit en grande partie dans ce contexte, même si elle ne représente que 0,14% de la surface agricole utile mondiale (l'Espagne, la France, la Chine et l'Italie représentent à eux quatre, près de 45% de la surface viticole mondiale).

La production viticole se caractérise par sa grande résilience étant implantée sur des sols généralement pauvres et dégradés avec un faible taux de matière organique, dont la vigne se contente pour pousser. Mais dans le contexte général du changement climatique, la production viticole devra poursuivre son adaptation dans les années qui viennent en travaillant sur le choix des cépages, le changement de pratiques agricoles (notamment la diminution du labour et l'utilisation de plantes de couverture), l'association avec des arbres et/ou des panneaux photovoltaïques, la baisse de l'usage des engrais minéraux et produits agro-chimiques (même ceux dits « naturels » comme le cuivre) dans sa lutte contre contamination des sols, etc. Mais la vigne ne devra pas faire que s'adapter, elle pourra aussi contribuer à atténuer les changements climatiques en stockant du carbone dans les sols et au-dessus du sol.

Cette filière caractérisée par des relations privilégiées entre les consommateurs et les producteurs souvent aussi transformateurs, associée à la Culture, les terroirs et les traditions d'une région et/ou d'un pays, nous a paru particulièrement intéressante à considérer dans ses évolutions les plus récentes. Lors de la signature d'un accord de partenariat avec l'Organisation Internationale de la vigne et du vin en avril dernier, nous avons pensé collectivement qu'un cahier spécial de la lettre d'information de l'Initiative « 4 pour 1000 » serait une façon appropriée de rendre hommage aux producteurs passionnés engagés dans cette filière et son évolution. Ce cahier, fruit de cette collaboration, a été réalisé avec la participation active des membres et partenaires de l'Initiative que je salue, et le concours précieux des équipes de l'OIV tant sur le contenant que sur le contenu.

Qu'il me soit permis de remercier ici particulièrement Pau ROCCA, Directeur Général de l'OIV, Alejandro FUENTES-ESPINOZA, Chef de l'Unité Viticulture de l'OIV et Membre du Comité Scientifique et Technique de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », et Anne REUTIN, Chargée de projet Environnement et Viticulture.

N'hésitez pas à afficher le lien vers ce cahier spécial sur vos sites internet et vos réseaux sociaux.
Prenez soin de vous et de vos proches, ainsi que de nos sols.

Paul LUU
Secrétaire Exécutif de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 »

27 juin 2022

4 QUESTIONS À MONSIEUR PAU ROCA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIV

1) Monsieur Pau Roca, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je suis Directeur Général de l'OIV depuis 2019. Je me suis investi la majeure partie de ma vie au sein du secteur vitivinicole et de l'huile d'olive, je suis espagnol, mes études ont porté sur la biologie et l'écologie maritime.

2) En tant que Directeur Général de l'OIV, quelles sont les principales actions que vous menez ?
Mes actions sont en ligne avec le plan stratégique 2020-2024 de l'OIV qui donne une place importante aux enjeux liés au changement climatique et à la transformation digitale dans le monde vitivinicole. Il y a également un gros volume de travail concernant l'organisation interne et les relations avec les autres organisations. L'OIV est une organisation internationale composée de 48 Etats Membres et dont les décisions sont prises par consensus. Ces décisions affectent le monde de la vigne et du vin et ont pour objectif la régulation du secteur.

3) Que représente pour vous l'Initiative « 4 pour 1000 » ?
L'Initiative « 4 pour 1000 » est une formidable opportunité de rassembler l'ensemble des acteurs de la société autour du sujet de l'agriculture via le prisme du sol. Cette initiative met l'agriculture au centre des sujets environnementaux et climatiques et montre l'importance du rôle des agriculteurs dans ceux-ci.

4) Quel message souhaitez-vous faire passer aux Partenaires et Membres du « 4 pour 1000 » ?
Il est essentiel que l'ensemble des acteurs se mobilisent pour mettre en place des actions concrètes et des méthodologies de suivi de la performance. Ces actions doivent être adaptées à la spécificité de chaque secteur agricole afin de gagner en efficacité. Profitons de ce Momentum politique autour de la question des sols pour insuffler des bonnes pratiques à l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire.

Pau Roca, Directeur Général de l'OIV

Table des Matières

PARTIE I • L'OIV ET L'INITIATIVE INTERNATIONALE « 4 POUR 1000 »

L'OIV, histoire et objectifs 6
L'OIV face aux défis du changement climatique 6
L'Initiative Internationale « 4 pour 1000 » 7
L'OIV et l'Initiative internationale « 4 pour 1000 » 8

PARTIE II • DOSSIER TECHNIQUE

Le secteur vitivinicole face au changement climatique 9
Le forum World Living Soils en Arles par Moët Hennessy - France 10
Mezagri - Marcel Mézy Solutions environnementales - France 10
Domaine Georges Ortola - France 11
Les émissions de carbone du secteur vitivinicole 12
Commission régionale de la viticulture de l'Alentejo - Portugal 13
Groupe Pernod Ricard - France 13
Sols, vignes et changement climatique - Le défi de l'amélioration des taux de carbone dans les sols viticoles 14
Rapport sur l'utilisation du biochar en viticulture 15
Le stockage du carbone dans les sols : Vidéo de Institut Français de la Vigne et du Vin 15
Paneco Ambiente - Italie 15
Agroforesterie : des arbres au milieu des vignes, retour à une pratique ancestrale 16
Vigne, couverts végétaux et agroforesterie 17
Politiques publiques et séquestration du carbone par les sols viticoles 18
Retallack Viticulture - Australie 19
Grupo Avinea - Argentine 19
Rémy Cointreau - France 20
ART-ER (Attrattività Ricerca Territorio - Emilia Romagna) - Italie 21

PARTIE I • L'OIV ET L'INITIATIVE INTERNATIONALE « 4 POUR 1000 »

L'OIV, HISTOIRE ET OBJECTIFS

L'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) est une organisation intergouvernementale à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne.

Créée en 1924, l'OIV a pour objectifs d'informer, d'assister, d'harmoniser, de normaliser et d'apporter un soutien au secteur vitivinicole. Pour ce faire, l'OIV travaille avec un réseau d'environ 1000 experts issus du monde entier. Toutes les décisions finales de l'OIV sont prises par consensus entre les États membres de l'Organisation. En 2022, l'OIV compte 48 États membres issus des cinq continents lesquels représentent 86 % de la production totale et 71 % de la consommation mondiale de vin. Les travaux de l'OIV ne sont pas destinés exclusivement aux États membres, mais également à d'autres organisations internationales ainsi qu'à l'ensemble de la filière vitivinicole.

L'OIV FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'environnement et le changement climatique font partie des principaux domaines d'étude de l'OIV et de ses membres. Depuis plus de 20 ans, l'OIV a adopté un grand nombre de résolutions sur le calcul de l'empreinte carbone du secteur vitivinicole, afin de connaître en détail les différentes sources d'émissions dans la chaîne de valeur. Ces résolutions et documents collectifs d'expertise visent à soutenir et à informer le secteur sur la question des émissions de GES dans le secteur.

Concernant les écosystèmes, la biodiversité et les ressources naturelles, très présents dans le secteur vitivinicole, il est certain que le changement climatique implique des impacts sur l'environnement, et vient rompre les " équilibres naturels ".

L'OIV, afin de faire face à ces impacts, aborde un nombre important de résolutions et de travaux techniques et scientifiques de portée internationale, tels que "l'importance de la diversité microbienne dans le secteur vitivinicole", "l'agroécologie en viticulture comme mode de gestion durable des vignobles", et "la gestion durable des eaux et des sols".

Actuellement, l'OIV travaille sur de nombreux projets avec différents partenaires cherchant à lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour le secteur vitivinicole. Au cours des années 2021 et 2022, ces actions se sont principalement concentrées sur la connaissance des outils sur les services climatiques dans le but de soutenir les acteurs et les parties prenantes du secteur vitivinicole dans les différents processus de décision concernant les changements potentiels et importants du climat et ont alors des impacts importants sur la production de la vigne et du vin.

L'INITIATIVE INTERNATIONALE « 4 POUR 1000 » : LES SOLS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CLIMAT

Lancée lors de la COP 21 en décembre 2015, l'Initiative internationale « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » vise à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent apporter des solutions concrètes au défi posé par le changement climatique tout en répondant au challenge de la sécurité alimentaire par la mise en oeuvre de pratiques agricoles adaptées aux conditions locales : agro-écologie, agroforesterie, agriculture régénérative, agriculture de conservation, gestion des paysages, etc.

L'Initiative internationale « 4 pour 1000 » promeut la **séquestration naturelle du carbone organique dans les sols** et apporte la vision de sols sains et riches en carbone à à l'échelle mondiale pour lutter contre le changement climatique et éradiquer la faim dans le monde.

En s'appuyant sur une documentation scientifique solide, l'Initiative internationale "4 pour 1000" encourage tous les acteurs volontaires à travers le monde à s'engager dans une transition vers une agriculture régénératrice, productive, hautement résiliente, basée sur une gestion appropriée des terres et des sols, qui crée des emplois et des revenus et conduit ainsi au développement durable.

Pourquoi parle-t-on de 4 pour 1000 ?
Un taux de croissance annuel de 0,4% des stocks de carbone du sol, ou 4‰ par an, dans les premiers 30 à 40 cm de sol, réduirait de manière significative dans l'atmosphère la concentration de CO2 liée aux activités humaines.

Ce taux de croissance n'est pas une cible normative pour chaque pays, mais vise à illustrer qu'une augmentation, même infime, du stock de carbone des sols agricoles (y compris les prairies et pâtures) et forestiers est un levier majeur pour améliorer la fertilité des sols et la production agricole et participer au respect de l'objectif de long terme de limiter la hausse des températures à + 2°C, seuil, d'après le GIEC, au-delà duquel les conséquences induites par le changement climatique seraient d'une ampleur significative.

L'Initiative internationale "4 pour 1000" se veut être un complément aux efforts indispensables de réduction globale et générale des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie. Elle est volontaire, il revient à chaque membre de définir la manière dont il contribue à ses objectifs. Avec 721 Partenaires, dont 321 Membres* (mai 2022), l'Initiative internationale "4 pour 1000" a une portée mondiale. Il s'agit d'une Initiative unique composée de différents collèges (pays signataires, organisations internationales et régionales, organismes de financement publics et privés, organisations paysannes et forestières, instituts de recherche, ONG et société civile, et entreprises privées), reliés par une plateforme collaborative électronique innovante.

Le 15 juin 2020, le Consortium des Membres a approuvé le **Plan stratégique** de l'Initiative internationale "4 pour 1000" qui guidera son action jusqu'en 2050.** Le plan de mise en oeuvre de la stratégie devrait être approuvé par le Consortium des Membres cette année.

L'Initiative internationale « 4 pour 1000 » fait partie du Global Agenda for Action, est partenaire de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 et du Partenariat mondial sur les sols de la FAO (hébergé par la FAO). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan mondial d'action pour le climat (GCAA) adopté par la UNFCCC à la COP22 qui fait suite au Plan d'action Lima-Paris de la COP21 et contribue à l'objectif d'atteindre un monde neutre en termes de dégradation des terres.

Le Secrétariat Exécutif de l'Initiative internationale "4 pour 1000" est hébergé par une organisation internationale basée à Montpellier (France), l'Alliance Bioversity International - CIAT, qui regroupe deux centres de recherche du CGIAR, un partenariat mondial de recherche agronomique.

Pour en savoir plus : 4 pour 1000
* Liste des Partenaires et des Membres
** Plan Stratégique - 4 pour 1000

LE RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE L'OIV ET L'INITIATIVE INTERNATIONALE « 4 POUR 1000 »

Signature d'un protocole d'accord par Paul Luu, Secrétaire Exécutif de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », Stéphane Le Foll, Président de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », Pau Roca, Directeur Général de l'OIV

Le thème de la santé des sols viticoles est devenu au fil des ans une priorité pour l'OIV.

L'OIV et ses experts continuent d'approfondir leur collaboration avec l'initiative internationale « 4 pour 1000 ». Les sols viticoles constituent une ressource importante pour contribuer aux problématiques d'adaptation aux impacts du changement climatique, de séquestration du carbone, d'atténuation du changement climatique, de sécurité alimentaire et de nutrition. L'OIV a rejoint l'initiative internationale « 4 pour 1000 » en 2016 juste après la COP21 et a renforcé son engagement en 2022.

En avril 2022, l'OIV et l'Initiative internationale « 4 pour 1000 » ont signé une nouvelle coopération via un protocole d'accord autour des pratiques agroécologiques et de la gestion durable des sols, qui a défini de nouveaux axes de collaboration pour les années à venir.

Les objectifs de cette collaboration sont :

- Promouvoir la séquestration du carbone comme outil de lutte contre le changement climatique.
- Développer une meilleure compréhension de la relation entre les sols et la vigne.
- Identifier et promouvoir les meilleures pratiques et les directives techniques.

PARTIE II • DOSSIER TECHNIQUE

Le secteur vitivinicole – Définition

Le **secteur vitivinicole** regroupe l'ensemble des acteurs de la production de raisins (raisin de cuve (vin, jus et autre), raisins de table, raisins secs) et de la production de vin.

Regardez la conférence de presse de l'OIV ici

LE SECTEUR VITIVINICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique implique des phénomènes dangereux exceptionnels - des incidents climatiques destructeurs qui ont tendance à se multiplier et sont d'une ampleur importante (périodes de gel, de grêle, d'inondations, de sécheresse, etc.), qui perturbent le rendement, le potentiel qualitatif du raisin et la production de raisin et de vin.

En 2017, la récolte mondiale a été historiquement faible en raison de phénomènes climatiques majeurs dans de nombreuses régions du monde (pays d'Europe occidentale, en Amérique latine et dans l'hémisphère sud). Ces phénomènes extrêmes sont par définition des événements soudains, assez imprévisibles et donc difficiles à anticiper. Ils se produisent généralement à l'échelle locale et régionale, avec une courte durée et des conséquences irréversibles.

De plus, le changement climatique est associé à une augmentation constante des températures. Les effets sont déjà visibles dans le monde entier, à travers ces multiples aspects :

- Précipitation générale et raccourcissement des principaux stades phénologiques (débourrement, floraison, véraison et maturité) avec des effets importants sur la production finale de raisin et la qualité du vin.
- Modification des caractéristiques de la composition du raisin, comme l'augmentation de la teneur en sucre tandis que la composante acide peut diminuer, ce qui affecte la qualité du produit.
- Modification de l'activité de photosynthèse, des échanges gazeux et de l'efficacité de l'utilisation de la lumière, de l'eau et des nutriments dans la vigne.
- Impact sur le schéma de distribution des ravageurs et des vecteurs, migrant des environnements tropicaux vers les régions tempérées, et sur la distribution et l'expansion de leurs parasitoïdes et prédateurs, ainsi que sur les interactions trophiques dans le vignoble.
- Changement dans le processus de vinification, par exemple des contraintes dans le processus de fermentation des raisins.
- Changements potentiels de la perception sensorielle du vin et des préférences des consommateurs : par exemple, une augmentation potentielle de l'alcool dans le vin.

LE FORUM WORLD LIVING SOILS EN ARLES PAR MOËT HENNESSY - FRANCE

La préservation des sols vivants est un engagement fondamental de Moët Hennessy dans sa démarche de développement durable. Les sols, en tant qu'écosystème complexe, sont l'une des ressources naturelles les plus précieuses de la planète. La régénération des sols est essentielle pour atténuer et s'adapter au changement climatique et lutter contre la perte de biodiversité. Elle assure surtout la pérennité et la résilience de toute la filière Vins et Spiritueux. Aujourd'hui, à travers la viticulture et l'agriculture, des solutions et des innovations existent partout pour gérer les terroirs de manière plus durable. Moët Hennessy s'est donné pour rôle d'accélérer cette transition en partageant les meilleures pratiques et connaissances.

Organisé par Moët Hennessy, sous le patronage du Partenariat Mondial sur les Sols, l'OIV et l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », le 1er WORLD LIVING SOILS FORUM « Mobiliser et agir pour les sols vivants » s'est tenu les 1er et 2 juin 2022 à Arles-en-Provence (France) pour :

- Connecter les acteurs engagés dans la régénération des sols
- Partager des actions concrètes pour une viticulture/agriculture durable et régénératrice.
- Renforcer le lien entre la Science, l'Innovation, et les réalités du terrain.
- Rassembler des indicateurs clés de performance et des méthodologies fondés sur la science pour défendre la santé des sols.

Le forum a réuni des chercheurs, des experts, des institutions publiques, des journalistes, des associations professionnelles et des entreprises de l'industrie agroalimentaire pendant deux jours de conférences, de tables rondes, de masterclasses et d'ateliers.

Plus de 100 intervenants ont partagé leurs expériences et leurs connaissances lors du 1er WORLD LIVING SOILS FORUM.

Pour voir ou revoir les différentes interventions, cliquez ici.

Moët Hennessy est un partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

MEZAGRI / MARCEL MÉZY - SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES - FRANCE

En France, au cœur de l'AOC Cahors, sur le domaine Cantelauze-Mézy, et comme partout sur la planète, la vigne fait face à l'augmentation des événements climatiques extrêmes : hausse des températures, périodes de sècheresse, pouvant occasionner une avancée des cycles reproductifs de la vigne, une réduction du potentiel qualitatif et aromatique du raisin... Pourtant, cette situation n'affecte pas cette vigne pour laquelle une approche respectueuse des sols a toujours été privilégiée.

Grâce à un procédé naturel de fertilisation, mis au point il y a 40 ans par Marcel MEZY, cette vigne allie qualité et rendement.

Ce procédé, composé de 28 000 souches de micro-organismes spontanés, est une réponse à ces enjeux : amélioration de la structure des sols, augmentation du développement racinaire, lutte contre les maladies, meilleure résistance à la sécheresse, aux excès d'eau, stockage du carbone dans les sols, suppression du recours aux intrants chimiques.

Les ingénieurs du laboratoire R&D qui travaillent sur ce procédé expérimentent actuellement une solution pour lutter contre le mildiou.

Pour en savoir plus, cliquez ici.

'Mézagri et Sobac' est Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

DOMAINE GEORGES ORTOLA - FRANCE

« Je suis Georges ORTOLA, j'ai fait des études scientifiques et obtenu un diplôme d'ingénieur en 1981. En 1983, le hasard a fait que j'ai acheté un premier domaine viticole en appellation Languedoc Quatourze proche de la méditerranée dans le sud de la France.

Pendant les premières années j'ai pratiqué une agriculture conventionnelle, mais rapidement j'ai constaté les limites du système avec des maladies et des ravageurs de plus en plus difficiles à combattre avec les produits de synthèse.

En 2008, je me suis converti et fait certifier en agriculture biologique et en suivant en biodynamie suite à une belle rencontre avec Pierre MASSON, pionnier de la biodynamie en France.

La problématique de la gestion de l'herbe au vignoble est une préoccupation majeure du vigneron et cela spécialement en climat méditerranéen.

Le résultat était souvent un grand désert viticole à savoir des pieds de vigne et un sol nu toute l'année avec pour conséquence de l'érosion, une baisse très forte du taux de matière organique et donc de la résilience de la vigne vis à vis du climat et la prolifération de prédateurs inféodés à la vigne sans concurrence par manque de biodiversité.

Depuis maintenant plus de 15 ans, j'implante des couverts végétaux avec pour résultat un taux de matière organique des sols qui est passé de 1.3 % à 2 %, une biodiversité importante et une moindre pression des ravageurs de la vigne.

Le plan « 4 pour 1000 » a l'atout d'être un objectif compréhensible par tous. Les agriculteurs en général et les vignerons en particulier constatant le changement climatique, les limites des produits de traitement, le rejet par la société d'une agriculture considérée comme polluante, peuvent expliquer que la pratique des couverts végétaux et la plantation d'arbres augmentent la résilience de leurs sols et qu'en plus l'augmentation de la captation de carbone dans les sols à travers ses pratiques est une solution à l'augmentation des gaz à effet de serre.

En somme, nous redécouvrons ce que la nature a accompli pour rendre notre planète habitable il y a quelques millions d'années en capturant du carbone dans l'atmosphère et en rejetant de l'oxygène grâce à la photosynthèse et l'énergie du soleil. »

La famille ORTOLA est propriétaire des domaines ORTOLA composés de châteaux (Notre Dame du Quatourze, Château Tapie, Château de Lunes, Château YMYS) à Narbonne et un domaine à Canet d'Aude (France). La SCEA des Domaines Georges ORTOLA est Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

Pour en savoir plus sur les domaines ORTOLA, cliquez ici.

LES ÉMISSIONS DE CARBONE DU SECTEUR VITIVINICOLE

Le secteur vitivinicole représente environ 7 millions d'hectares et 0,14% du total des terres agricoles (5 milliards d'hectares). Par conséquent, le secteur vitivinicole représente une faible part des émissions du secteur agricole. Les impacts environnementaux sont cependant présents, que ce soit en termes de carbone, de biodiversité, et de consommation de ressources.

Les principales sources d'émissions du secteur vitivinicole dépendent du produit final. Dans le cas de la production de vin, et en considérant l'ensemble de la chaîne de valeur, la principale source d'émissions est la phase industrielle (vinification, mise en bouteille, conditionnement, distribution, gestion des déchets) qui représente 80 % de l'ensemble des émissions. La production de bouteilles en verre est, de loin, la principale source d'émissions. La distribution du vin peut également contribuer à l'impact environnemental global de cette chaîne, bien que l'impact de la distribution puisse varier considérablement en fonction de la distance, des moyens de transport et de l'efficacité de la gestion logistique.

La phase agricole de la production de vin (plantation des vignes, préproduction et production) représente 20 % de l'empreinte carbone totale. L'utilisation de pesticides et d'engrais, les émissions de N2O provenant de la distribution d'engrais, la consommation de diesel et la gestion des sols sont les principales sources d'émission de cette phase. Une certaine variabilité entre les phases agricoles de différents vignobles peut être analysée, par exemple en ce qui concerne le type de viticulture (conventionnelle, biologique, biodynamique...).

Afin de réduire les émissions, il est essentiel d'avoir une approche systémique prenant en compte toute la chaîne de valeur du produit et ainsi éviter le déplacement des émissions.

COMMISSION RÉGIONALE DE LA VITICULTURE DE L'ALENTEJO - PORTUGAL

La production de vin est totalement dépendante des ressources naturelles : énergie solaire, conditions climatiques appropriées, eau potable et sols sains. Ces éléments doivent être intégrés avec succès d'une manière respectueuse de l'environnement. La Commission régionale de la viticulture de l'Alentejo (Portugal) considère que la protection et la valorisation de ces ressources naturelles par des pratiques durables réalisées par une main-d'œuvre bien formée et hautement qualifiée est une priorité. Dans ce contexte, la Commission régionale de la viticulture de l'Alentejo vise à encourager les membres du Programme de développement durable des vins d'Alentejo à mettre en place des cultures de couverture, comme pratique de viticulture durable recommandée. La culture de couverture se présente comme une pratique alternative pratique de gestion des terres, offrant une viticulture plus durable en raison de ses effets sur la dynamique environnementale.

Plus d'informations ici.

La Commission régionale de la viticulture de l'Alentejo est Membre de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

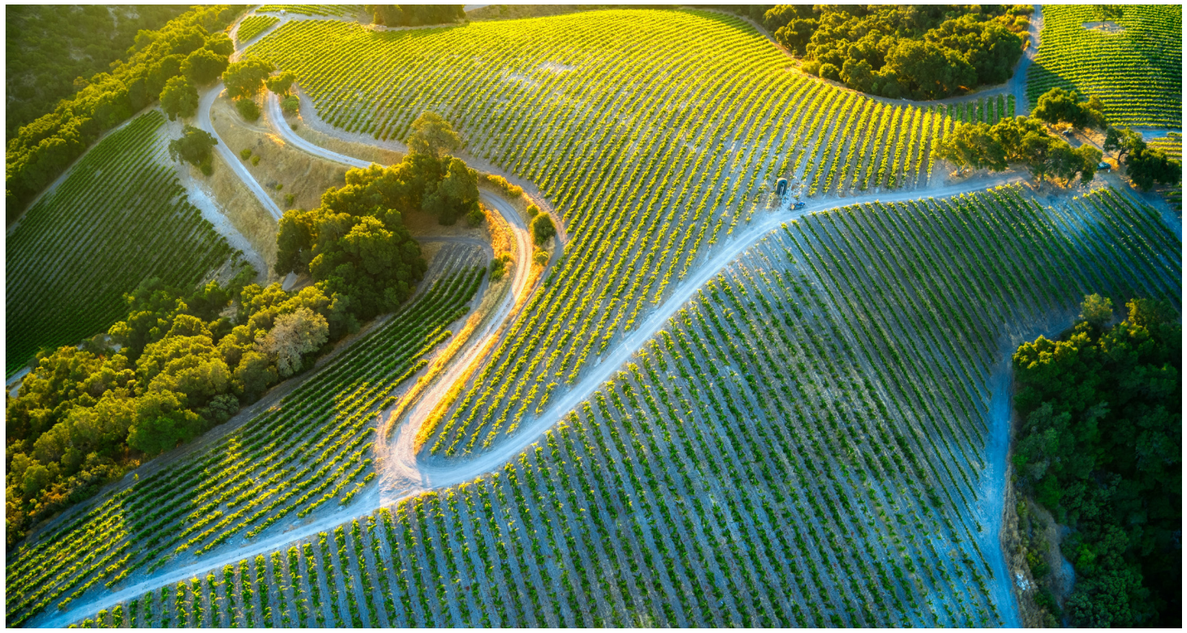

GROUPE PERNOD RICARD - FRANCE

Marielle Marjolet, vous êtes Directrice QHSE et durabilité des maisons Martell Mumm et Perrier-Jouët (Groupe Pernod Ricard), quel est l'objectif de votre expérimentation autour de la viticulture régénérative ?

Notre objectif est de permettre une adaptation de la vigne face aux changements climatiques et de construire un système résilient à ces phénomènes climatologiques qui vont être de plus en plus extrêmes. Le facteur clé de cette adaptation est d'avoir un sol vivant : fertile et capable de conserver l'humidité. Après une cartographie fine de nos terroirs viticoles, nous avons défini un programme en trois axes :

- la restauration du potentiel santé des sols par l'implémentation de pratiques spécifiques telles que la sélection de couverts végétaux adaptés
- la nutrition et la protection naturelle de la vigne grâce aux interactions entre la plante et le sol ou l'usage de bio-intrants
- la conservation et la restauration du paysage et de sa biodiversité grâce au travail de mosaïque territoriale ou la réintroduction de la biodiversité fonctionnelle.

Pour en savoir plus, cliquez ici.

Pernod Ricard est Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 » depuis juin 2021.

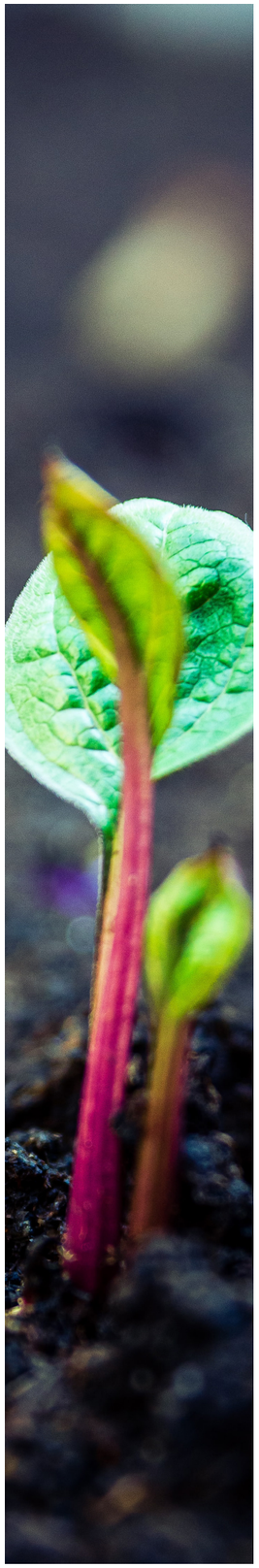

SOLS, VIGNES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE - LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DES TAUX DE CARBONE DANS LES SOLS VITICOLES

La vigne est cultivée sur 6 des 7 continents, approximativement entre les latitudes 4° et 57° dans l'hémisphère nord et entre 6° et 43° dans l'hémisphère sud, dans une grande diversité de climats (océanique, océanique chaud, tempéré de transition, continental, continental froid, méditerranéen, subtropical, tropical atténué et aride). La vigne est cultivée sur une superficie de plus de 7 millions d'hectares avec une production annuelle d'environ 60 millions de tonnes de fruits, la valeur monétaire la plus élevée des cultures fruitières du globe, et le vin faisant partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO parfois produit depuis des milliers d'années sur les mêmes sites.

Les sols destinés à la production de raisins sont plus qu'un simple endroit où faire pousser une plante, ils font partie du caractère des fruits et du vin, de l'identité régionale et transmettent un sentiment d'appartenance. Afin de préserver et d'améliorer la santé de ces sols et d'assurer leur durabilité, il est important de comprendre ces écosystèmes complexes, l'une des ressources naturelles les plus précieuses de la planète.

Les sols viticoles se sont réchauffés à un rythme similaire ou plus rapide que la température de l'air, ce qui aura un impact sur la distribution des populations microbiennes, la vitesse de décomposition de la matière organique ou la capacité de stockage du carbone organique du sol (COS), affectant ainsi l'émission de gaz à effet de serre (GES). Les interactions entre les micro-organismes de la rhizosphère, le système racinaire de la vigne, la dégradation et la fixation du SOC sont complexes et mal comprises mais répondent à des facteurs environnementaux (tels que l'augmentation des températures du sol), le matériel végétal (porte-greffe par exemple), respectivement le système de culture (par exemple bio-organique contre conventionnel, utilisation de plantes de couverture contre travail du sol ouvert par exemple).

Des études ont montré que le réchauffement du sol, comparé à la pratique culturale, a un impact beaucoup plus faible sur le stockage du SOC. La diversité des sols viticoles à travers la planète peut donc faire partie de l'initiative de stockage du carbone et contribuer à cette technologie à émissions négatives. La tâche est toutefois compliquée, car les plantes de couverture, par exemple, qui constituent un élément essentiel de toute initiative de stockage du carbone, sont des concurrents pour l'eau, et les vignobles sont généralement des sites secs. Néanmoins, l'amélioration de la matière organique du sol et donc du carbone du sol améliorera également la capacité de rétention d'eau du sol et, en fonction de la région climatique, cela peut être juste suffisant pour éviter la mise en place de systèmes d'irrigation, économisant ainsi l'eau, une autre ressource précieuse.

En raison de la grande diversité des conditions climatiques et des c!aractéristiques des sites, ce sera un défi complexe que de concevoir des stratégies adaptées aux sites pour améliorer le stockage du carbone dans les sols viticoles et contribuer à l'atténuation du changement climatique, mais cela devrait être faisable !

- Prof. Dr. Hans Schultz
President Hochschule Geisenheim University

RAPPORT SUR L'UTILISATION DU BIOCHAR EN VITICULTURE

Le biochar a été utilisé avec succès en viticulture pour augmenter la productivité grâce à l'amélioration de la santé des plantes et des sols sans effets négatifs sur la saveur du raisin ou du vin. Il existe un grand nombre de recherches soutenant l'application du biochar dans la viticulture en particulier, ainsi que dans les sols et le compost. Une douzaine des plus récentes et pertinentes sont mises en avant pour soutenir l'utilisation du biochar en viticulture. Bien qu'il y ait quelques mises en garde à prendre en compte lors de l'application de biochar, s'il est adapté de manière appropriée aux sols lors de l'établissement, les producteurs voient un retour sur investissement de 2 à 3 récoltes.

Le besoin croissant d'une meilleure gestion de l'eau est l'un des principaux avantages observés dans les vignobles, et ce besoin devrait s'intensifier à mesure que le changement climatique affecte davantage la disponibilité de l'eau. Un avantage supplémentaire à un investissement dans le biochar est sa longévité, mesurée en décennies ou en millénaires, qui ouvre également le potentiel de bénéfices économiques des marchés en développement des crédits carbone.

Pour les producteurs de biochar, il y a près d'un million d'acres de raisins aux États-Unis, offrant à l'industrie un marché important. Une pénétration du marché de 1% nécessiterait environ 10 000 tonnes de biochar par an et bien que la majeure partie des raisins cultivés aux États-Unis se trouvent le long de la côte ouest, le marché de la viticulture offre des opportunités dans presque tous les États.

Les principaux auteurs de ce rapport sur l'utilisation du Biochar en viticulture sont Harry Groot, Ashley McFarland et Kathryn Fernholz de Dovetail Partners ; Kathleen Draper, International Biochar Initiative (IBI) et Tom Miles, US Biochar Initiative (USBI).

Le travail sur lequel ce projet est basé a été financé en tout ou en partie par une subvention accordée par USDA Forest Service Wood Innovations (20-DG-11083150-011). L'USDA est un fournisseur, un employeur et un prêteur garantissant l'égalité des chances.

Pour télécharger le rapport, cliquez ici.

Pour regarder le séminaire en ligne d'accompagnement, cliquez ici.

International Biochar Initiative est Membre de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

LE STOCKAGE DU CARBONE DANS LES SOLS : VIDÉO DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN

Qu'est-ce que le stockage du carbone dans les sols ?
En 3 minutes, cette vidéo vous permet de comprendre quel rôle fondamental peuvent jouer les sols (notamment viticoles) dans le stockage de carbone pour réduire l'empreinte carbone de la viticulture.

Regardez ici.

PANECO AMBIENTE - ITALIE

Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », l'entreprise italienne Paneco Ambiente S.r.l. produit depuis plus de quarante ans des amendements organiques pour sols autorisés en agriculture biologique. Leur ligne d'humus est obtenue à partir de fumier bovin non industriel et de sous-produits végétaux agricoles, le tout issu d'une filière d'approvisionnement traçable. Il est non polluant, à maturation lente (12-15 mois), et est capable de rétablir l'équilibre écologique des sols appauvris.

Pour en savoir plus, cliquez ici.

AGROFORESTERIE : DES ARBRES AU MILIEU DES VIGNES, RETOUR À UNE PRATIQUE ANCESTRALE

L'agroforesterie associe la production agricole à des plantations sylvicoles au sein même de la parcelle mais aussi à l'extérieur par des bordures plantées. Cette pratique reprend l'association originelle du pied de vigne basée sur l'arbre tuteur. La technique traditionnelle des « joualles » permettait une forme de polyculture verticale, l'arbre apportant ombre et protection contre le gel et la grêle.

Joualles (Vendanges d'autrefois, Philipp Hackert, 1784)

Un choix précis des espèces doit être fait en fonction des particularités de la vigne et de l'environnement. Une multitude d'espèces peuvent être associées à la vigne : des essences champêtres (ormes, érables, frênes, peupliers, charmes, mûriers) mais aussi des arbres fruitiers (prunier, poirier, pommier, olivier, amandier, figuier, pêcher, cerisier, abricotier...).

La plantation de ces arbres a des influences sur :

- La captation de la lumière : avec un différentiel entre l'exposition nord à l'ombre et l'exposition sud au soleil. Les arbres produisent du rayonnement infrarouge et de la chaleur vers le sol, réduisant les risques de gel induits par le déficit radiatif,
- Le cycle de l'eau : les arbres recyclent les ressources en eau profonde et injectent de grandes quantités de vapeur d'eau dans l'atmosphère, modérant ainsi les pics de température. Ils sont également d'importants pièges à eau, captée sous forme de rosée et d'eau de pluie,
- Modification des champs de turbulence (microclimat) : les vignobles forment des environnements confinés dans lesquels la circulation de l'air est entravée. Les arbres isolés augmentent les flux turbulents, atténuant les pics de température.

Ainsi, dans un contexte viticole, l'agroforesterie présente un intérêt à plusieurs niveaux :

- D'un point de vue sociétal : elle répond aux besoins croissants des consommateurs et des riverains de disposer d'un produit de qualité avec un impact minimal sur les ressources naturelles.
- D'un point de vue environnemental : elle favorise le développement de la biodiversité dans la parcelle, elle limite les pertes par lessivage de l'azote et augmente la capacité de stockage du carbone. Les haies permettent également de limiter la dérive aérienne des produits phytosanitaires.
- D'un point de vue économique : elle apporte un gain de productivité de la biomasse, et aussi la valorisation annexe des fruits et de certaines essences de bois précieux. Les investissements à réaliser sont cependant conséquents : achat des arbres, plantation, entretien...

VIGNE, COUVERTS VÉGÉTAUX ET AGROFORESTERIE - L'AGROÉCOLOGIE AU SERVICE DE TOUTES LES VITICULTURES

Construire une viticulture performante et durable, optimiser la production de biomasse sur un territoire tout en protégeant les ressources naturelles, faire des économies à grande échelle et assurer la viabilité des fermes grâce au génie végétal : c'est transformer des contraintes en atouts pour répondre à l'ensemble des défis d'un territoire.

Dans un contexte de changement climatique, de coût croissant des énergies, des intrants, des aménagements et des pollutions, il semble judicieux de redonner une place prépondérante à la gestion du végétal qui nous entoure. Ce végétal a des contributions transversales : eau, sol, biomasse, biodiversité, paysage... et se gère à différentes échelles de la parcelle à l'îlot, du bord des cours d'eau au bassin versant... Sa gestion permet de générer des nouvelles ressources profitant directement à l'agriculteur mais aussi à l'économie des territoires.

C'est avant tout, protéger les sols de l'érosion, des fuites des nitrates, des pollutions liées à l'utilisation abusive de produits phytosanitaires, etc. Le non labour, le semis direct et l'utilisation d'une couverture végétale permanente y compris avec des arbres et maximale des sols sont des réponses à ces problématiques.

La culture de la vigne est une des productions agricoles majeures pour la France. Le vin reste un produit de forte valeur ajoutée qui fait vivre un grand nombre de viticulteurs et qui est, dans certaines régions, le centre d'un dynamisme territorial notamment grâce à son influence sur le tourisme rural. L'avenir se joue sur la capacité à développer des productions qui prennent en compte, de manière explicite, moderne et ambitieuse, la dimension des paysages et de l'environnement.

De plus, les viticulteurs font face à des difficultés agronomiques et climatiques et doivent lutter de plus en plus contre les pressions écologiques et économiques.

L'art d'apprivoiser le soleil

Premières victimes du divorce entre agriculture et environnement, l'arbre, les techniques agroforestières et les pratiques de couverture végétale des sols sont pourtant les premiers capables de les réassocier dans des systèmes de production mixtes, plus efficaces quantitativement, qualitativement et surtout beaucoup plus durables, s'inscrivant pleinement dans la nouvelle transition agroécologique et sociétale. À la fois symbole et agent incontournable d'une inévitable réconciliation entre économie et écologie, l'arbre est idéalement placé à l'interface d'un double enjeu : conjuguer productivité des agro systèmes et protection des ressources naturelles.

L'arbre "non forestier " est une des solutions les plus efficaces et polyvalentes, les plus réalistes et bon marché pour aménager les territoires et corriger les nombreuses atteintes dont ils sont les victimes. Et parce qu'il peut à lui seul, sans même bouger, intervenir positivement sur l'ensemble des cycles naturels, cycles dont notre existence dépend : eau, climat, carbone, biomasse, oxygène, énergie, biodiversité...

Les résultats sont très positifs : une parcelle agroforestière bien conçue, est plus productive que sa voisine, et l'arbre, loin de s'accaparer les ressources, les partage et les augmente. Un "intrant naturel" qui va mobiliser et diffuser in situ de l'eau, du carbone ou de la matière organique, de la biodiversité..., tout ce que le sol et tous types de productions réclament. À plus long terme les arbres constituent un patrimoine qui peut être valorisé selon les usages : fruits, bois d'œuvre, de chauffe, mais aussi du 'bois-paillage' ou du bois-fertilité (bois raméal fragmenté" ou BRF), issu de la taille d'entretien, qui est un améliorateur du sol hors pair.

Partout en France les viticulteurs sont présents en formation, dans les journées terrain, des groupes se créent et coopèrent autour de ces pratiques pleines de bon sens pour une viticulture qui fait avec la nature et non plus en lutte.

Cette viticulture pertinente et performante voit rapidement le retour des insectes, abeilles, chauves souris, vers de terre...elle est aussi une assurance qualité, risques sanitaires et climatique et un gage de durabilité et donc de productivité.

Regardez Ver de terre production « Viticulture et agroécologie » ici.

Ver de Terre Production est Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

- Alain Canet
Directeur Arbre et Paysage

POLITIQUES PUBLIQUES ET SÉQUESTRATION DU CARBONE PAR LES SOLS VITICOLES

Le rôle important de l'agriculture et des sols dans les conditions climatiques est indéniable. L'expansion de l'agriculture industrielle alimente l'effet de serre avec le CO2 (gaz carbonique), le méthane et le N2O (protoxyde d'azote) provenant des sols. Le secteur vitivinicole, à son échelle, contribue également à ce phénomène.

Depuis quelque temps, une vision différente émerge : la possibilité de stocker la matière organique dans les sols agricoles comme levier d'action climatique. L'Initiative internationale « 4 pour 1000 » est un exemple de cette prise de conscience. Ainsi, il est nécessaire de mettre en œuvre des pratiques permettant de préserver la matière organique déjà présente dans les sols agricoles et de favoriser la séquestration du carbone.

Cependant, même si une grande majorité s'accorde sur l'importance de mettre en œuvre ces pratiques, il existe une forte inertie du système. Cette résistance au changement s'explique en partie par un manque de partage des connaissances, un manque d'accompagnement et le fait que l'agriculteur peut se retrouver seul à supporter le poids économique d'une transition.

Le rôle des pouvoirs publics est donc essentiel pour encourager la mise en œuvre de pratiques adaptées. Ceci est d'autant plus vrai que les programmes actuels qui encouragent la mise en œuvre de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement ne prennent pas suffisamment en compte la question de l'écosystème sol. La question est de savoir s'il ne serait pas plus efficace de mettre en place des programmes parallèles spécifiques dédiés à la santé des sols, au risque de fragmenter l'offre publique et de perdre en lisibilité. La question de la teneur en carbone est considérée comme le principal indicateur pour aborder la santé des sols agricoles. Actuellement, les stratégies politiques tendent à créer des programmes dédiés, conduisant à un système de financement hybride où le secteur privé finance les pratiques agroécologiques et la séquestration du carbone grâce au marché volontaire du carbone. De nombreux facteurs doivent être pris en compte pour assurer le succès de telles politiques qui ne sont pas également accessibles et rentables par tous les secteurs.

Ainsi, l'aspect financier est crucial : la participation d'autres acteurs de la société civile permet de diversifier les sources de financement et d'impliquer la société dans un projet commun de participation à l'effort climatique. Par ailleurs, une plus grande importance doit être accordée aux résultats des pratiques mises en place, afin d'éviter les dérives et de garantir l'efficacité des programmes. Le suivi des résultats est essentiel pour l'adaptation des mesures incitatives des politiques publiques.

Le secteur vitivinicole a un rôle essentiel à jouer dans ces enjeux, bien que le potentiel de séquestration du carbone ne soit pas aussi élevé que pour d'autres secteurs en raison de sa faible surface agricole utile (SAU). Tout d'abord, il en va de la survie des vignobles du monde, car ils sont fortement menacés par les impacts du changement climatique, la mise en place de pratiques agroécologiques centrées sur le sol est un moyen d'être plus résilient face à ces dangers. Ensuite, il y a aussi l'enjeu de l'exemplarité, car le secteur a un certain poids économique et la capacité de supporter financièrement une transition coûteuse. Enfin, il y a l'enjeu culturel de placer la terre au cœur de la viticulture. Quel secteur est mieux placé que le vin pour démontrer l'importance du terroir ? D'autant que les climats de Bourgogne ont été inscrits en 2015 au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les millésimes 2021 et 2022 confirment à nouveau les impacts et la cohérence du changement climatique sur les vignes en France : gel tardif, grêle, canicule, attaque de mildiou... 90% de la récolte a été perdue dans certaines régions. Les vignes seront de plus en plus soumises aux stress causés par le changement climatique. Les viticulteurs seront donc contraints de s'adapter. Cependant, la mise en place de pratiques plus durables et résilientes peut dans un premier temps les fragiliser et accentuer un risque déjà présent. Le rôle de l'État est d'accompagner ces acteurs afin qu'ils ne supportent pas seuls le poids de cette transition, nécessaire à l'ensemble de la société.

- Alejandro Fuentes-Espinoza (OIV Chef de l'unité Viticulture),
Anne Reutin (OIV chargée de projet en viticulture)

RETALLACK VITICULTURE - AUSTRALIE

Retallack Viticulture Pty Ltd propose une large gamme de services de conseil viticoles et agroécologiques dans toute l'Australie et à l'étranger, y compris le programme EcoVineyards en Australie. Retallack Viticulture se concentre sur la résilience croissante, la rentabilité et les pratiques écologiques dans les vignobles. Retallack Viticulture partage des solutions sur mesure, pratiques et opportunes pour améliorer la santé des sols en incorporant une flore supplémentaire qui fournit un habitat aux arthropodes prédateurs, aux microbats et aux oiseaux insectivores. Retallack Viticulture aide les viticulteurs à améliorer et à mesurer la biodiversité fonctionnelle et les services écosystémiques dans et autour des vignobles.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

Retallack Viticulture Pty Ltd est Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

GRUPO AVINEA - ARGENTINE

Grupo Avinea cherche à conduire la viticulture argentine de manière durable, en respectant l'environnement et en développant des marques à haute valeur perçue, commercialisées au niveau national et international, guidées par l'innovation et axées sur le consommateur, offrant un large portefeuille de produits aux attributs durables qui incluent Argento, Otronia , Cruz de Piedra, Pacheco Pereda et Cuesta del Madero.

Le sol joue un rôle clé pour que Grupo Avinea puisse se consolider comme le plus grand producteur de vin biologique en Argentine. Les vignes ont été développées sur la base d'une cartographie pédologique préalable afin de caractériser les secteurs au sein de l'exploitation qui ont permis à Grupo Avinea de répartir les cépages dans les différentes parcelles. Au travers de diverses études de sol : sondages, analyses texturales, état de santé des racines et des plantes (virus et nématodes) et étude des micro-organismes, la santé du sol est revue et évaluée annuellement. Une conduite agronomique est menée qui cherche à ce que les racines du vignoble explorent naturellement le plus grand volume de sol possible. Tout au long du cycle de culture, des couverts sont maintenus (herbes vivantes ou restes de taille, restes de feuilles) qui, en plus d'avoir un rôle de promotion de la biodiversité superficielle et souterraine, permettent de maintenir le sol en vie et de le protéger de l'érosion.

Grupo Avinea considère le sol comme un organisme vivant pour lequel ils portent une attention et un respect particuliers, c'est pourquoi, en plus de lors de la vinification, l'équipe œnologique veille à ce que chaque vin du Groupe Avinea mette en valeur les caractéristiques du sol de chaque vignoble dans son profil sensoriel.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

Grupo Avinea SA est Partenaire de l'Initiative ingternationale « 4 pour 1000 ».

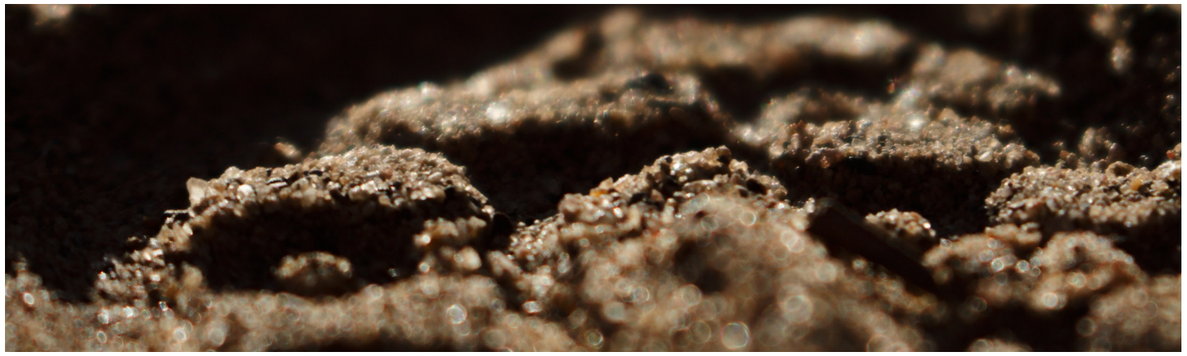

RÉMY COINTREAU - FRANCE

Partenaire de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 », Rémy Cointreau est un groupe familial de spiritueux ancré dans le développement durable. Nos vins et spiritueux d'exception prennent racine dans le sol de nos terroirs. Mais le changement climatique menace l'existence même de ces derniers. C'est pourquoi nous nous engageons, avec nos partenaires viticulteurs et agriculteurs, à déployer des pratiques agroécologiques à la hauteur des enjeux climatiques, pour devenir acteurs de la résilience des sols et protecteurs de la biodiversité, et promouvoir nos sols comme « puits carbone ». Ainsi l'ensemble de nos Maisons ont commencé à prendre des engagements sur leurs terroirs, à commencer par la Maison Rémy Martin, à Cognac, dont les approvisionnements en eaux-de-vie proviennent des Domaines Rémy Martin et de l'Alliance Fine Champagne, coopérative créée par la Maison en 1966.

• **Les Domaines Rémy Martin** réalisent depuis plusieurs années des études expérimentales visant la réduction progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires (projet Ecophyto, coordonnée par le ministère français de l'Agriculture), l'utilisation de produits de biocontrôle, le développement de couverts végétaux, le développement d'une viticulture de précision, ou encore la cartographie de la santé des sols. Les Domaines Rémy Martin étaient, dès 2012, les premiers en Charente à être certifiés HVE (et les 6ème en France). Une certification très vite partagée à l'ensemble des partenaires de l'Alliance Fine Champagne via un programme de formations sur mesure.

• La Maison Rémy Martin et l'Alliance Fine Champagne : une aventure collective

La Maison Rémy Martin a également mené un projet pilote avec la société Genesis (1ère agence mondiale de notation des sols) afin de co-construire un référentiel de mesure pertinent de la santé des sols pour l'AOC Cognac. L'étude des sols du terroir de Petite et Grande Champagne s'est ainsi poursuivie en 2021/2022, avec le soutien de 30 viticulteurs partenaires et des Domaines Rémy Martin. Au total, environ 150 parcelles ont été analysées, afin de constituer une cartographie de départ de la santé des sols. Les objectifs de cette étude sont multiples : il s'agit à la fois de mieux comprendre le fonctionnement des sols de l'AOC, de cibler les leviers d'amélioration de leur santé, mais aussi de déterminer les méthodes culturales ayant un impact positif sur ce terroir, notamment en matière de séquestration carbone et de biodiversité. Dans les années à venir, ce projet permettra d'accompagner la démarche de la Maison dans sa transition agroécologique et de mesurer scientifiquement son impact sur la planète.

Pour en savoir plus, cliquez ici.

La Maison Telmont, quant à elle, a fait le choix de se tourner vers l'agriculture biologique, avec pour objectif de convertir 100% de son vignoble et de ses approvisionnements vers l'Agriculture Biologique d'ici 2025. Cette ambition est particulièrement audacieuse, à l'heure où seule 4% de la surface viticole champenoise est certifiée ou en cours de certification AB. Cette démarche se traduit par les principales méthodes culturales suivantes :

- Aucune utilisation d'herbicides (depuis 1999) et de pesticides non naturels, avec une lutte antiparasitaire intégrée grâce à l'utilisation d'hormones ;
- Utilisation de produits de biocontrôle pour stimuler les défenses naturelles de la vigne, l'utilisation de tisanes et traitements biodynamiques pour stimuler la croissance de la vigne ;
- Prévention contre l'érosion des sols par un enherbement de nos sols ou des pourtours des parcelles ;
- Approche parcellaire pour les couverts végétaux, l'enherbement et le travail des sols ;
- En 2021/2022, la Maison Telmont a également initié des tests sur 5 nouveaux mélanges d'engrais verts, sur 2 parcelles.

Pour en savoir plus, cliquez ici

ART-ER (ATTRATTIVITÀ RICERCA TERRITORIO - EMILIA ROMAGNA) - ITALIE

Projet SOIL4WINE: une opportunité pour les agriculteurs et l'environnement

Soil4Wine est un projet LIFE* visant à améliorer la gestion des sols en viticulture et à définir des méthodes pour soutenir les services écosystémiques (SE) des sols.

ART-ER était chargé d'évaluer les SE du sol en termes physiques et monétaires et d'exploiter les possibilités de paiement pour récompenser les agriculteurs.

L'adoption de bonnes pratiques telles que l'enherbement, les cultures de couverture et le paillage a permis d'améliorer la protection contre l'érosion (-85 %), le rendement en eau (+55 %), la séquestration du carbone (+15 %), la préservation de la biodiversité (+30 %) et la qualité du paysage.

Évaluation économique des SE :
- protection contre l'érosion 700 €/ha par an,
- rendement en eau 600 €/ha par an,
- séquestration du carbone 44 €/ha par an,
- préservation de la biodiversité 60 €/ha par an,
- qualité du paysage 50 €/ha par an.

Tests de faisabilité des paiements pour les SE :
1. Redevance pour la protection contre l'érosion : les agriculteurs durables paient une redevance moins élevée.
2. Étiquette de vin pour le rendement de l'eau : le producteur de vin paie davantage la vigne aux agriculteurs durables (et ajoute une étiquette sur la bouteille de vin).
3. Taxe touristique pour la qualité du paysage : une partie de la taxe est destinée à récompenser les agriculteurs durables.
4. Billet d'entrée aux musées du parc pour la préservation de la biodiversité : une partie du billet est destinée à récompenser les agriculteurs durables.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

ART-ER est Membre de l'Initiative internationale « 4 pour 1000 ».

- Enrico Cancila, Alessandro Bosso
ART-ER

**Le projet LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics.*

Organisation Internationale de la Vigne et du Vin

L'Initiative internationale « 4 pour 1000 »

OIV